

Montant demandé

Montant de la quantité de référence demandée (préciser la quantité pour chaque associé pour les GAEC) :

..... litres

Vos déclarations au recto peuvent faire l'objet de contrôles.

La quantité de référence susceptible d'être attribuée est destinée à produire du lait ou des produits laitiers en vue de **les commercialiser directement**.

Le non respect de l'engagement ci-dessous ou toute fausse déclaration entraînera, sans préjudice des poursuites pénales, le retrait de la quantité de référence qui aurait été accordée indûment.

Engagement du producteur :

Je soussigné(e),
déclare sincères et véritables les informations fournies, **m'engage à utiliser la quantité de référence demandée en vue de commercialiser directement du lait ou des produits laitiers**, et reconnais avoir été informé que le non respect de cet engagement entraînera le retrait de la quantité de référence obtenue suite à la présente demande.

Date et signature du producteur

Proposition du DDT(M)

Montant (en litres) de la quantité de référence proposée, après application des plafonds définis par l'arrêté dit « de redistribution »

Sur ressource départementale

Sur ressource nationale mutualisée, le cas échéant

Zone du siège de l'exploitation : montagne défavorisée plaine (2)

Avis motivé du DDT(M) d'après les renseignements fournis par le producteur et en fonction de l'activité vente directe du département.

Date,
Signature et Cachet du DDT(M)

Formulaire à renvoyer à la DDT(M) de votre département avant le 1/9/2012

(2) Cocher la case correspondante

La loi n°78-17 du 16 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés garantit un droit d'accès pour les données vous concernant auprès de FranceAgriMer.